

MEMOIRE PRESENTE
A LA COMMISSION D'ETUDE
SUR LA FORMATION DES ADULTES

Organisme provincial pour
l'avancement du secteur
développement personnel et social

A. *Impact social de notre action*

B. *Organisme*

C. *Recommandations*

Annexe 1 *Liste des cours en développement personnel et social.*

Annexe 2 *Liste des noms des membres du comité 80-81*

A. IMPACT SOCIAL DE NOTRE ACTION:

- Contenus:

Etant donné la nature des contenus de nos champs d'interventions, (relations humaines, relations parents-enfants, sensibilisation à la vie familiale, animation communautaire etc...)

des changements importants peuvent se produire et se produisent dans la majorité des cas chez les gens avec qui nous travaillons, changements d'attitudes, de valeurs, de façons d'être.

- Prévention:

Si on se réfère à la division andragogique du savoir, 1) savoir, 2) savoir être, 3) savoir faire, les cours de développement personnel et social se situent dans les catégories 2 et 3 et permettent aux participants de mieux vivre les situations de tous les jours et d'y faire face.

Nous considérons être en milieu de ligne. La thérapie intervient quand la situation s'est trop détériorée ou lorsque les gens ont les moyens de s'en payer.

Les sessions dans les Commissions Scolaires sont en effet accessibles en terme de coût (\$15.-45) à la plupart des citoyens. Elle pourrait l'être encore davantage à notre avis surtout aux groupes moins favorisés économiquement.

Il nous apparaît essentiel de souligner à quel point les cours de ce secteur apportent à des individus et à des groupes d'individus du support, préviennent que des situations problématiques ne dégénèrent en conflits ouverts ou aident les personnes à résoudre les problèmes vécus.

- Pédagogie:

L'approche expérientielle utilisée dans les sessions permet au participant peut-être pour la première fois de sa vie de se faire confiance, de découvrir qu'il a en lui les ressources qui lui permettront de traverser les situations difficiles, d'expérimenter la réussite, d'être le moteur de son propre changement.

- Formation des intervenants:

Nous avons dû souligner à plusieurs reprises le peu de connaissance du secteur des personnes qui choisissent le personnel dans les Commissions Scolaires.

S'assurer que les intervenants aient les habiletés requises ou leur fournir le support nécessaire afin qu'ils puissent les acquérir (co-animation, formation) nous semble être le minimum requis.

B. L'ORGANISME:

PRESENTATION DE L'ORGANISME:

- Historique:

Notre organisme existe depuis mars 1976. Une action régionale (Commission Scolaire Estrie) est à l'origine de la création du "Comité provincial de coordination des animateurs en Relations Humaines". L'équipe de Sherbrooke - animateurs et porteurs de dossiers en relations humaines désirait partager leur expérience et démarche avec tous les animateurs des autres régionales.

Ce comité fut dans ses débuts un comité de services. Ses préoccupations sont maintenant plus globales telles orientations, philosophie du secteur, répercussions sociales de notre action.

Notre action s'étend, même actuellement, à tous les intervenants du secteur développement personnel et social d'où la création en avril 80 du nouvel organisme: "Organisme provincial pour l'avancement du secteur développement personnel et social," qui regroupe l'animation communautaire et à l'éducation populaire les secteurs touchant la croissance personnelle. cf. liste en annexe.

- Comité de services:

objectifs:

1. Faire circuler l'information et permettre l'échange de matériel didactique;
2. Assurer le lien entre les animateurs;
3. Organiser du perfectionnement;
4. Représenter les animateurs auprès du Ministère et des Commissions Scolaires;

- Comité actuel:

objectifs:

1. Assurer une meilleure qualité de service
2. Professionnaliser le secteur DPS, (programmes, personnel, conditions de travail, formation);
3. Accentuer la collaboration entre le secteur développement personnel et le secteur développement social (animation communautaire);
4. Favoriser une action concertée, formateurs/conseillers pédagogiques/DEA/DGEA;
5. Déterminer la vocation spécifique du secteur DPS dans les Commissions Scolaires et les CEGEP;
6. Uniformiser les politiques et les pratiques entre les CSR;

2. MOTIFS:

- Faire connaître à la CEFA une expérience originale suscitée et organisée par les formateurs en relations humaines;
- Démontrer l'importance de susciter et de favoriser la prise en charge par les formateurs concernés de leur développement professionnel;
- Faire reconnaître la place que doit avoir le développement personnel et social dans la formation personnelle et professionnelle de l'individu;

3. PRINCIPES GENERAUX:

- La structuration d'un comité de concertation provinciale est un moyen privilégié de supporter l'action individuelle dans le milieu et de favoriser une prise de conscience collective.

• Contexte:

L'organisme visait surtout la formation professionnelle des animateurs en relations humaines des Commissions Scolaires avant 1980 et de tous les animateurs du secteur développement personnel et social depuis le congrès tenu en avril 80. Certaines dimensions de notre action favorisent aussi une formation socio-culturelle de nos membres (rencontre, session de croissance etc...)

4. USAGERS DE NOTRE ORGANISME:

- Description:

Avant avril 80 (cf: recherche "Portrait de l'animateur et de l'animation":)

La formation initiale des animateurs était la psychologie (21%) les sciences sociales (15%) et l'animation (11%).

Plusieurs autres degrés d'étude étaient présents à des proportions moindres.

ex.: Éducation, Théologie, orientation, relations humaines, etc...

Cependant, depuis avril 80, il nous est actuellement impossible de décrire notre clientèle actuelle puisque nos données ne sont pas à jour.

Cette formation initiale est généralement complétée par des démarches de croissance personnelle lesquelles permettent d'assurer une qualité d'intervention dans le milieu.

- Accès aux services:

- Un secrétariat est mis sur pied annuellement et diffuse les informations. (lettres aux Commissions Scolaires et animateurs-bulletins "Les Petites Nouvelles").
- L'animation dans le milieu permet à certains groupes de recevoir une information plus directe.
- Les membres du comité proviennent de différentes régions de la province et font de l'information dans leur milieu.

- Participation:

a) Définition des besoins:

La rencontre annuelle permet l'identification des besoins et détermine les orientations de l'action pour l'année;

b) Définition des contenus:

Une fois les besoins exprimés, les membres du comité ont le mandat de définir les contenus;

c) Réalisation des activités:

Dans la plupart des activités, les animateurs sont amenés à s'impliquer activement dans la programmation, l'organisation et l'actualisation;

d) Evaluation des activités:

Une formule d'évaluation fait partie inhérente de chacune des activités. Les retombées de nos actions sont même à l'occasion vérifiées auprès des responsables concernés dans les Commissions Scolaires.

- Les axes d'avenir:

a) Nouveaux groupes:

Tel que décrit plus haut, les regroupement des animateurs veut maintenant rejoindre tous les intervenants en développement personnel et social;

b) Nouveaux services:

La décentralisation (action régionale) veut permettre aux animateurs dans le milieu d'avoir un accès plus direct aux services existants et une implication plus grande.

5. STRUCTURE - ORGANISATION:

- Statut juridique de l'organisme:

L'impact de l'action des animateurs et du comité nous assure une reconnaissance par la plupart des structures impliquées (Ministère Commissions Scolaires, autres organismes).
Les membres du comité sont élus annuellement en assemblée générale.

- Son personnel:

Les membres du comité (nombre variable 5-10) sont mandatés à cet effet soit la formation des animateurs:

- Ses liens avec les autres intervenants:

Ministère de l'Education:

Différents mécanismes visent à informer le ministère de nos actions (rencontres, lettres)

Commissions Scolaires:

Les animateurs ont des contacts réguliers avec les responsables concernés des Commissions Scolaires. Le comité agit à ce niveau par son animation dans le milieu, les cueillettes de données, la publication de ses recherches, ses lettres d'information.

La nouvelle structure permet maintenant une participation directe (conseillers pédagogiques) tant au niveau du comité que des activités.

Associations:

Des liens sont maintenant établis avec le comité d'organisation pour la création d'une association de formateurs d'adultes.

6. LA FORMATION:

Les objectifs:

. Formation professionnelle

Les animateurs arrivent généralement avec un certain bagage d'expériences et de formation. L'organisme provincial vise à compléter cette formation initiale en mettant en oeuvre des mécanismes qui favorisent une réflexion sur les actions posées comme intervenant.

. Formation personnelle

Le comité offre aussi des sessions qui permettent aux animateurs de compléter leur formation initiale (session de gestalt, bio-énergie, psychosynthèse etc...)

. Les programmes

En général, il s'agit de formation sur mesure puisque nous tentons de répondre aux besoins des animateurs, besoins exprimés dans des sondages ou lors de réunions.

. Reconnaissance des acquis scolaires

Nous fournissons à ceux qui en font la demande une attestation pour les sessions suivies.

. Approche individuelle, collective

. Formation professionnelle

Depuis près de deux ans, le comité tente de sensibiliser les animateurs aux dimensions collectives de leurs actions.

7. PEDAGOGIE:

. Méthodes utilisées

Les méthodes utilisées dans la formation des animateurs sont évidemment les mêmes que celles utilisées dans les sessions que nous donnons par la suite,

L'approche expérientielle (celle qui procède par le vécu) est grandement valorisée. Les animateurs apprennent en étant acteurs et non spectateurs. Ils ont à expérimenter ce qu'ils auront ensuite à faire vivre dans leurs sessions.

. Les ressources humaines

Les premières ressources sont les animateurs eux-mêmes qui peuvent présenter une partie de leur expérience et permettre à d'autres animateurs de se l'approprier. A l'occasion, des ressources extérieures sont requises (ex. un spécialiste en gestalt).

8. FINANCEMENT AVANT AVRIL 1980:

Nos subventions provenaient du Ministère de l'Education par l'intermédiaire de son service Equipe d'Aide au Développement. Ce financement n'existe plus maintenant.

Le lien avec cet organisme en était un de consultation. Le comité demeurait autonome quant à son fonctionnement (décision, actions)

Depuis avril 80:

Quelques Commissions Scolaires subventionnent directement, s'il y a lieu un représentant au comité provincial.

9. LES RENCONTRES D'ANIMATEURS:

Quelles que soient leurs formes, les rencontres d'animateurs nous ont permis de nous rendre compte de l'impact de notre action sur le milieu et de l'urgence d'assurer un support à tous ces intervenants qui la plupart du temps n'ont accès à aucune des ressources des Commissions Scolaires faute d'informations.

L'action la plus importante du comité a donc été de décrire ce qui se faisait en terme de perfectionnement de support, dans certaines Commissions Scolaires.

Après avoir vérifié que l'information qui arrive au Directeur de l'Education, des Adultes, n'atteint pas les animateurs, nous avons décidé d'être le maillon manquant.

C. RECOMMANDATIONS:

. Nous recommandons:

Que tous les gestionnaires des Commissions Scolaires, CEGEP et Universités soient sensibilisés à l'importance de l'impact social des cours donnés dans le secteur développement personnel et social.

Que tous les gens concernés aient à se pencher sur le problème de sélection du personnel en DPS (critères de sélection, formation, expériences de vie etc,...)

Que tous les cours de ce secteur soient rendus encore plus accessibles en terme de coût et de cours donnés dans le milieu

Que des formules de suivi soient prévues et incluses dans la démarche

Que le Ministère de l'Education continue à subventionner directement "l'Organisme provincial pour l'avancement du secteur développement personnel et social" puisqu'il s'agit d'une action provinciale.

Que le M.E.Q. soutienne l'action du comité en s'y impliquant activement (nomination d'une personne à temps plein, personnes-ressources disponibles etc...)

Nous remercions la Commission d'Etude sur la formation des adultes de la possibilité qu'elle nous donne de nous faire entendre.

RE: Liste de cours et de sessions
Développement personnel et social

NOTE: Cette liste n'est pas exhaustive

Animation communautaire

Relations humaines

Connaissance de soi

Communication

Groissance personnelle

Relation d'aide

S'aider soi-même

Relaxation

Créativité

Relations parents-enfants

Parents efficaces - Efficacité humaine

Sensibilisation à la vie familiale

Se reconnaître comme femme

Nouveau départ

Femme vivante

Condition féminine et masculine

Travail en groupe

Initiation à l'animation

autres

ORGANISME PROVINCIAL POUR L'AVANCEMENT
DU SECTEUR DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

MEMBRES DU COMITE 80-81

Ghyslaine Dubé
221 Julien Proulx
POINTE DU LAC, P.Q
Tél: (819) 377-3659

Renelle Riverin-Jean
2934 Rang St-Paul
CHICOUTIMI, P.Q
G7H 5B3
Tél: (418) 543-5789

Pierre Gilbert
378 Champlain
ST-JEAN SUR RICHELIEU, P.Q
J3B 6W5
Tél: (514) 348-1769 (rés.)
348-4951 (bur.)

(Céline Rivest-Forest
628, Rivest
REPENTIGNY
J6A 3A2
Tél: (514) 585-0809 (rés.)
581-2660 (bur.))

Thérèse Ladouceur
335, St-Germain - app. 6
ST-JEAN-SUR RICHELIEU, P.Q
J3B 3K3
Tél: (514) 347-9751

Gilles Théberge
R.R.1
STOKE CENTRE, P.Q
Tél: (819) 878-3304

Jocelyne Létourneau-Chénier
444 St-Georges
ST-JEAN-SUR RICHELIEU, P.Q
J3B 2V6
Tél: (514) 347-9192
349-1427

-.-.-.-.-